



## BROCHURE DE FORMATION

### Conseiller du Salarié

**Comprendre, exercer et sécuriser sa mission**

### Présentation de la formation

La fonction de **conseiller du salarié** est une mission d'intérêt général essentielle au dialogue social. Elle permet à tout salarié, notamment dans les entreprises dépourvues de représentants du personnel, d'être accompagné lors de moments sensibles de sa vie professionnelle.

Cette formation d'une journée a été conçue pour donner aux **nouveaux conseillers du salarié** les repères indispensables afin d'exercer leur mission avec **rigueur juridique, posture éthique et sécurité personnelle**.

### Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre l'**origine, la finalité et le rôle social** du conseiller du salarié ;
- Identifier précisément le **cadre légal d'intervention** ;

- Connaître leurs **droits, obligations et limites** ;
- Préparer et assister un **entretien préalable** en toute sécurité ;
- Distinguer l'accompagnement d'un **licenciement** et d'une **rupture conventionnelle** ;
- Orienter le salarié après l'entretien, dans un cadre syndical.

## Public concerné

- Conseillers du salarié nouvellement désignés ;
- Militants syndicaux appelés à exercer cette mission ;
- Acteurs du dialogue social souhaitant sécuriser leurs pratiques.

## Durée et organisation

- **Durée** : 1 journée (7 heures)
- **Format** : Présentiel (adaptable en distanciel)
- **Méthodes pédagogiques** : apports théoriques, études de cas, mises en situation, échanges interactifs

## Programme de la formation

- Le rôle social et la mission d'intérêt général du conseiller du salarié
- Origine, finalité et cadre légal de la fonction
- Conditions de désignation et d'exercice
- Champ d'intervention et droits du conseiller du salarié
- Préparer un entretien lorsqu'on est appelé
- Vérifier la conformité de la convocation
- Assister un entretien préalable au licenciement
- Assister un entretien de rupture conventionnelle
- Après l'entretien : débriefing et orientation du salarié

## Valeurs et posture professionnelle

Cette formation repose sur des valeurs fortes :

- Neutralité et indépendance
- Respect du droit et des personnes
- Confidentialité
- Responsabilité et engagement citoyen

Le conseiller du salarié est présenté comme un **tiers protecteur**, garant de l'équité procédurale et de la dignité du salarié.

## Supports remis aux participants

- Fiches pratiques (check-lists, réflexes essentiels)

- Schémas de déroulement d'un entretien préalable
- Rappels juridiques essentiels
- Documents d'aide à l'orientation du salarié

**Une formation complète, opérationnelle et sécurisante pour exercer la mission de conseiller du salarié avec légitimité et confiance.**